

VERSION ABRÉGÉE

**AU COLLÉGIAL—
L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT DANS SON
PROJET DE FORMATION : UNE RESPONSABILITÉ
PARTAGÉE AVEC LES ACTEURS DE SON COLLÈGE**

AVIS À LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MARS 2008

Le Conseil a confié la préparation du présent avis à la Commission de l'enseignement collégial, composée au moment de son adoption de :

Ginette Sirois (présidente), André Beauchesne, Marcel Boulais, Marcel Côté, Nicholas Cotton Lizotte, Anne Fillion, Brigitte Giroux, Maurice Lachance, Caroline Larue, Denyse Lemay, Philippe Lemieux, André Pilote, Jean-Yves Tremblay, Marie-Claude Veilleux et Gaye Wadham

Les personnes suivantes ont aussi participé à la préparation du présent avis au début des travaux, alors qu'elles étaient membres de la Commission :

Michel Toussaint (président), Renée Carpentier (coordonnatrice), Michel-André Roy (coordonnateur), Chantal Allard, Marie-France Dussault, Clémence Fauteux-Lefebvre, Raymond Genest, Jacques Gilbert, Carole Lavoie, Jean-Luc Lavoie, Danièle Pelletier et Réjean René

Coordination, recherche et rédaction

Jean-Denis Moffet, coordonnateur de la Commission de l'enseignement collégial

Recherche

Bruno Bérubé, agent de recherche
Annie Desaulniers, agente de recherche
David Lacasse, technicien en enquête, recherche et sondage
Gilles Roy, consultant en éducation

Soutien technique

Secrétariat : Linda Blanchet
Documentation : Patricia Réhel et Francine Vallée
Édition : Johanne Méthot
Révision linguistique : Isabelle Tremblay

Conception graphique

Bleu Outremer

Mise en page

Idéation

Avis adopté à la 559^e réunion
du Conseil supérieur de l'éducation, le 7 juin 2007

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

ISBN : 978-2-550-51848-8 (version imprimée)
978-2-550-51849-5 (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2008

Toute demande de reproduction du présent avis doit être faite au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement du Québec.

Le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et n'est utilisé que pour alléger le texte.



Ce document est imprimé sur du papier fait à 100 % de fibres recyclées post-consommation.

INTRODUCTION

Cet avis sur l'engagement s'inscrit dans le cadre général de la réflexion du Conseil supérieur de l'éducation sur la réussite éducative. Le thème de la réussite éducative est complexe et le Conseil l'a traité dans plusieurs de ses publications. Il souhaite l'aborder ici dans une nouvelle perspective, celle de l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation.

On y traite, d'une part, de la responsabilité de l'étudiant et de son engagement dans son projet de formation et, d'autre part, de la capacité des collèges de soutenir cet engagement. Deux postulats sont sous-jacents au thème de cet avis. Le premier est que l'engagement de l'étudiant dans la réalisation de son projet de formation est étroitement relié à la réussite de ce projet; l'engagement en est un gage de succès. Le deuxième est que le fait de soutenir et de susciter l'engagement des étudiants constitue un soutien à la réussite.

L'objectif poursuivi par cette étude est de mieux comprendre la dynamique qui existe lors de la rencontre entre l'étudiant et son collègue. L'étudiant a son projet personnel et le collègue en a un pour l'ensemble de ses élèves. L'étudiant s'investit dans ses études et l'établissement cherche à le soutenir : chacun a son rôle et sa responsabilité dans l'atteinte de la réussite éducative.

La connaissance des étudiants, de ce qu'ils vivent, de leurs valeurs et de leurs comportements par rapport aux études devient donc nécessaire dans ce contexte pour bien comprendre leur engagement et le susciter. Se posent alors les questions suivantes, qui guident la réflexion de cet avis : qu'est-ce que l'engagement et comment se manifeste-t-il?

Pour soutenir la réflexion du Conseil, une démarche s'est d'abord imposée, celle de donner la parole aux acteurs du milieu afin de connaître leur point de vue sur l'engagement et d'en identifier des manifestations. Cette démarche s'est accompagnée d'une recherche documentaire sur le concept d'engagement, laquelle a permis de connaître les différentes significations qu'on en donne et de proposer une définition à partir de laquelle il est possible de dégager diverses manifestations. De plus, le Conseil a examiné les mesures utilisées par les collèges dans les plans d'aide à la réussite pour soutenir les étudiants et favoriser leur réussite éducative. Il a également fait une synthèse des évaluations effectuées par différents organismes de l'efficacité des mesures d'aide afin de mettre en relation les actions des collèges, l'engagement des étudiants et la réussite éducative.

Dans cet avis, le Conseil ne vise pas à expliquer tous les facteurs externes pouvant influencer l'engagement des étudiants, mais il se centre plutôt sur la perception des acteurs par rapport à la forme d'investissement que les étudiants accordent à leur projet de formation pendant leur présence au collégial et sur le rôle de soutien des collègues. Il identifie des défis à relever et formule des recommandations en fonction de quatre axes d'intervention : la connaissance des jeunes, la diversification des mesures, les relations pédagogiques et les services aux étudiants.

Le Conseil tient à remercier tous les étudiants, les enseignants, les professionnels et autres personnes qui ont participé à l'enquête téléphonique et aux groupes de discussion. Il remercie également les experts rencontrés, les membres de la Commission de l'enseignement collégial ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de cet avis.

L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS DANS LEUR PROJET DE FORMATION : UNE RÉALITÉ À MULTIPLES VISAGES

La question de l'engagement des étudiants dans leur projet de formation est souvent mise en avant comme motif pouvant expliquer leur réussite. Mais qu'entend-on au juste par l'engagement et comment cela se manifeste-t-il? Existe-t-il des comportements d'engagement plus fortement reliés à la réussite éducative que d'autres? Si oui, comment les collègues peuvent-ils les encourager et soutenir l'étudiant dans son cheminement?

Ces trois aspects du thème de l'engagement méritent d'être approfondis. En effet, l'imprécision entourant la définition de ce concept, la difficulté à établir des liens entre certains comportements et la réussite éducative ainsi que la reconnaissance de la dynamique en jeu entre les collègues et les étudiants constituent des éléments qui posent problème quand on veut comprendre l'engagement et le soutenir.

L'engagement : un concept à circonscrire

La notion d'engagement, dans sa conception générale, fait référence à la responsabilité de l'étudiant dans la réussite de ses études, à son investissement personnel et aux efforts consacrés à son travail d'étudiant. Cette notion renvoie aussi à la relation qu'il établit avec son entourage. Les manifestations d'engagement ne sont pas uniquement les efforts investis dans des activités scolaires, mais ce sont aussi les relations que l'étudiant entretient avec ses pairs, ses enseignants et son établissement.

L'engagement est difficile à circonscrire parce qu'il est multiforme et qu'il peut évoluer avec le temps. En effet, l'engagement prend des formes différentes selon les caractéristiques des étudiants, la formation suivie ou les étapes de leur cheminement scolaire.

Une autre difficulté inhérente à cette notion est que le jugement porté sur l'engagement repose sur des perceptions faisant appel à des valeurs propres à l'observateur qui ne sont pas nécessairement celles de la personne observée. Est-ce parce que l'étudiant a un travail rémunéré qu'il n'est pas forcément engagé? Est-ce parce qu'il ne participe pas à des activités parascolaires qu'il n'est pas engagé? Ces comportements peuvent-ils être compensés par d'autres conduites ou attitudes porteuses d'engagement? Ces questions soulignent la pertinence de chercher à mieux connaître les valeurs et les motivations des jeunes, ainsi que les comportements qui les accompagnent, afin de ne pas se contenter d'impressions de désengagement des jeunes parce qu'ils n'adoptent pas certaines conduites.

Les diverses manifestations d'engagement s'expriment par des comportements et des actions qui se réalisent dans des contextes variés : dans la classe et l'école, auprès des pairs, dans la famille et en société. Ces comportements peuvent être associés à des caractéristiques individuelles et avoir des effets sur la réussite des étudiants. Une meilleure connaissance des jeunes, de leurs comportements et de leurs valeurs au regard de la réussite éducative constitue un aspect de la question de l'engagement à bien explorer si l'on désire répondre de façon plus adéquate à leurs besoins.

L'engagement : le résultat d'une dynamique et d'une responsabilité partagée

L'engagement suppose une responsabilité partagée entre le collège et ses étudiants. La relation qui s'établit entre la responsabilité de l'étudiant et celle de l'établissement est cruciale. C'est une relation d'engagement réciproque, celui de l'établissement au regard de la réussite de l'étudiant et celui de l'étudiant dans l'utilisation des moyens qui lui sont offerts pour réussir.

Les collègues peuvent susciter, stimuler ou même, au contraire et malgré eux, freiner l'engagement de l'étudiant. Par contre, l'engagement de l'étudiant a aussi des implications sur la vie scolaire. La responsabilité étudiante représente pour les établissements un enjeu important dans l'élaboration de leurs politiques éducatives. Ces dernières doivent être conçues pour permettre l'expression de ce sens des responsabilités. Elles doivent faire en sorte que l'étudiant participe réellement à la définition de son expérience

scolaire. En conséquence, les collègues ne peuvent faire abstraction de la responsabilité étudiante à la fois pour orienter leurs interventions et prendre acte des limites de leur pouvoir. L'engagement de l'étudiant dans son projet de formation se présente comme un effet de système, puisqu'il résulte de la dynamique qui se joue entre lui et le milieu dans lequel il évolue.

L'ENGAGEMENT ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UNE DYNAMIQUE MULTIDIMENSIONNELLE

Une recension des écrits a été effectuée afin de préciser le concept d'engagement, c'est-à-dire dégager les grandes tendances quant au sens qui lui est donné et proposer un cadre théorique pour en analyser les manifestations et en reconnaître les indicateurs.

Des manifestations d'engagement et leurs effets sur l'apprentissage

Les premières études ayant trait à l'engagement portaient principalement sur le décrochage scolaire et visaient à mettre au jour des facteurs qui agissent sur la persévérance scolaire. Dans ces études, l'engagement fait surtout référence à la quantité de temps et d'efforts que l'étudiant investit dans sa vie scolaire et à la relation qu'il établit avec son entourage. Ces études portaient particulièrement sur les facteurs de la réussite ainsi que sur les mesures d'intervention visant à la soutenir. Les facteurs étudiés se rapportent principalement aux caractéristiques individuelles de l'étudiant (les caractéristiques socioéconomiques, les caractéristiques cognitives, la perception de soi, les valeurs, la motivation, la maturité vocationnelle), à son environnement (les réseaux sociaux, l'intégration aux études, le travail rémunéré) et à l'organisation scolaire (les mesures de transition entre les ordres d'enseignement, la conception d'une grille de cours). Quant aux mesures d'intervention, elles se rapportent principalement aux différentes stratégies pédagogiques et aux mesures de soutien à l'apprentissage.

Considéré comme un facteur favorisant la persévérance dans les études, l'engagement a aussi été observé comme un facteur permettant d'expliquer les écarts de performance entre les étudiants. Ainsi, selon des recherches adoptant cet angle d'analyse, la qualité des efforts consentis pour les études jouerait un rôle plus important au regard de la performance scolaire et de la durabilité des apprentissages que la quantité de ces efforts. Par rapport à ces découvertes, des chercheurs proposent de nouvelles définitions de l'engagement, lesquelles renvoient surtout à des dimensions cognitives, à savoir les stratégies utilisées dans l'apprentissage.

De l'examen de ces différentes recherches, un certain nombre de caractéristiques ont pu être dégagées. La première est le fait que l'engagement est l'action d'une personne : l'étudiant. La seconde est que l'engagement comprend deux éléments : la volonté de s'engager et l'action de s'engager. La volonté de s'engager serait liée à la motivation scolaire et à ses déterminants, comme la perception de soi ou de sa capacité à effectuer une tâche. Cela constitue la dimension affective de l'engagement. L'action de s'engager représenterait le geste posé par l'étudiant, comme le temps qu'il consacre aux études, l'utilisation de stratégies cognitives et métacognitives ou les liens qu'il établit avec ses pairs. Cette action de s'engager se concrétise sur deux plans : celui des relations avec le savoir, soit la dimension cognitive, et celui des relations avec l'environnement, soit la dimension sociorelationnelle. Les manifestations d'engagement peuvent donc prendre de multiples formes selon le contexte et les enjeux propres à chacune des situations.

Le tableau qui suit illustre les composantes de l'engagement que le Conseil retient.

Tableau synthèse sur le concept d'engagement

| ENGAGEMENT | | |
|--|--|--|
| Volonté | Action | |
| Dimension affective | Dimension cognitive | Dimension sociorelationnelle |
| La motivation scolaire Les systèmes de conception Les buts d'apprentissage Les systèmes de perception Les perceptions attributionnelles La perception de soi La perception de la tâche Le sentiment de contrôle de la tâche | Le comportement à l'égard du savoir L'utilisation de stratégies de gestion, de stratégies cognitives et de stratégies métacognitives La participation et la persistance à la tâche | Le comportement à l'égard de l'environnement Les relations entretenues avec les pairs Les relations entretenues avec les enseignants La participation à la vie du collège |

L'engagement est donc une action multidimensionnelle. Ses composantes sont en constante interrelation les unes avec les autres. Elles s'imbriquent l'une dans l'autre et elles interviennent alternativement ou simultanément selon l'évolution de la situation. Il n'y a pas de séquence définie.

Une définition de l'engagement qui tient compte de tous ces éléments pourrait se lire ainsi :

L'engagement est l'interrelation de l'importance qu'un individu accorde aux études et à la vie au collège avec l'effort qu'il consent pour l'acquisition du savoir et avec les liens qu'il établit et entretient avec son environnement.

La réussite éducative : un processus en quatre étapes

Le Conseil s'est penché sur la question de la réussite éducative à différentes occasions. En 1995, dans son avis sur les conditions de réussite au collégial, le Conseil opte pour une perspective de la réussite qui va au-delà des frontières scolaires. Ainsi, plutôt que de parler de réussite scolaire, il parle de réussite éducative. Puis, dans l'avis intitulé *Réussir un projet d'études universitaires : des conditions à réunir*, publié en 2000, le Conseil signale la difficulté à définir la notion de réussite, puisque celle-ci est liée à l'atteinte des objectifs de formation. Or, la notion de projet de formation n'a pas la même signification pour tous. Pour en tenir compte, le Conseil envisage la réussite comme un processus comportant quatre étapes : l'accès aux études supérieures, le cheminement, l'obtention du diplôme et l'insertion socioprofessionnelle. Finalement, dans l'avis *Au collégial, l'orientation au cœur de la réussite*, le Conseil considère que le fait de trouver sa voie professionnelle constitue un élément de la réussite éducative. Il y réaffirme la nécessité d'une définition de la réussite qui tient compte du projet de l'étudiant et il propose une vision de la réussite qui n'est pas liée à l'obtention du diplôme dans un temps donné, soutenant que les changements de voie et la poursuite des études à temps partiel n'affectent pas la valeur de la réussite.

Selon ces perspectives, la réussite éducative au collégial serait celle qui permet à la personne de se développer (l'accès aux études collégiales), de trouver sa voie professionnelle (le cheminement), d'obtenir un diplôme (l'obtention du diplôme) et de poursuivre des études universitaires ou de s'insérer sur le plan socioprofessionnel (l'insertion socioprofessionnelle).

En retenant comme cadre conceptuel une définition de l'engagement comprenant trois dimensions (affective, cognitive et sociorelationnelle) et une définition de la réussite éducative en quatre étapes (l'accès aux études collégiales, le cheminement, l'obtention du diplôme et l'insertion socioprofessionnelle), le Conseil propose un cadre d'analyse qui permet d'identifier les différentes manifestations d'engagement et de les relier aux caractéristiques des individus et à leur cheminement au collégial. Ainsi est-

il possible de faire le portrait de l'engagement des étudiants dans leur projet de formation et d'apporter un éclairage sur la capacité des collèves de soutenir et de stimuler cet engagement en vue de favoriser la réussite du plus grand nombre.

DES MANIFESTATIONS D'ENGAGEMENT : ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS DES COLLÈGES

Pour broser un portrait de l'engagement des étudiants, le Conseil a réalisé une enquête téléphonique auprès d'eux pour recueillir des données sur les manifestations et les perceptions d'engagement. Il a aussi tenu des groupes de discussion avec des étudiants, des enseignants et des professionnels dans le but d'apporter des précisions additionnelles sur ces perceptions d'engagement.

Quelques constats

Les résultats obtenus révèlent qu'en fonction de la dimension affective de l'engagement, les étudiants accordent une grande importance à leurs études : ils disent croire fortement en leur capacité de réussir et éprouver un grand intérêt pour les études, et ils se disent satisfaits du choix de leur programme, de leurs études, de leur collège et des résultats obtenus. De plus, pour ce qui est de la dimension cognitive, les étudiants disent, en grande majorité, faire ce que le métier d'étudiant exige d'eux : ils assistent à leurs cours, y participent activement, font le travail demandé en dehors des heures de cours et ont une bonne connaissance des ressources éducatives du collège en soutien à l'apprentissage. Par contre, ils semblent peu enclins à faire plus que ce qui est exigé d'eux pour leurs études. Enfin, pour ce qui est de la dimension sociorelationnelle, les étudiants disent participer peu aux activités parascolaires, mais, lorsqu'ils le font ou lorsqu'ils établissent des contacts avec leurs pairs, ils en sont satisfaits.

Par ailleurs, les résultats concernant chacune des trois dimensions font voir des différences entre les étudiants en fonction de caractéristiques individuelles. Les étudiants du secteur préuniversitaire accordent un intérêt plus grand aux études et allouent plus d'importance aux activités parascolaires que les étudiants du secteur technique. Par contre, les étudiants du secteur technique assistent plus et participent plus activement à leurs cours que les étudiants du secteur préuniversitaire et de la session d'accueil et d'intégration. Ils semblent avoir des conduites plus scolaires que les autres étudiants. Les filles manifestent en général un plus grand intérêt pour les études et elles ont des comportements plus conformes aux exigences scolaires que les garçons : elles assistent en plus grand nombre à

tous leurs cours, elles respectent les exigences établies et elles font en plus grand nombre des lectures supplémentaires. On observe aussi qu'à partir de la deuxième année, les étudiants semblent avoir plus confiance en leur capacité de réussir leurs études que ceux de première année, ce qui illustre la fragilité du passage entre le secondaire et le collégial et le fait que l'engagement affectif relatif à la croyance en ses capacités peut évoluer au cours des études collégiales.

À partir de l'enquête téléphonique, il est possible de conclure que les étudiants sont engagés parce qu'ils disent accorder de l'importance aux études et à la vie au collège, tout en consacrant les efforts nécessaires à l'acquisition du savoir et tout en établissant et en entretenant des liens de qualité avec leur environnement.

D'autre part, les groupes de discussion ont permis d'établir que, selon les étudiants, l'engagement consiste à consacrer du temps et de l'énergie à la fois à leurs études et aux activités parascolaires. Pour eux, l'engagement idéal est celui qui permet le développement personnel, lequel passe par l'implication dans les activités parascolaires et extrascolaires. Par contre, la conception de l'engagement que se font les enseignants et les professionnels du collégial diffère de celle des étudiants. Pour eux, l'engagement est avant tout scolaire : c'est le fait de consacrer le temps et les efforts nécessaires pour étudier, faire les travaux demandés, assister aux cours et faire les lectures exigées. Les professionnels considèrent cependant que la participation aux activités sociales du collège vient créer un équilibre dans la vie des étudiants et concourt à leur formation globale. Les enseignants comme les professionnels pensent que trop d'étudiants n'accordent pas aux études toute l'importance qu'elles devraient avoir. Ils déplorent le fait qu'ils consacrent trop de temps à des activités non scolaires.

Il ressort donc pour les étudiants, les enseignants et les professionnels que la dimension cognitive (les efforts consacrés aux études) et la dimension sociorelationnelle (les relations avec les pairs et avec les enseignants de même que la participation aux activités du collège) sont deux composantes importantes de l'engagement. Les enseignants et les professionnels placent au premier rang la dimension cognitive, tandis que les étudiants considèrent ces deux dimensions comme ayant un même niveau d'importance.

Les liens entre des comportements d'engagement et la réussite éducative

Des études sur les relations entre des comportements d'engagement et des indicateurs de réussite éducative ont permis de constater que certaines caractéristiques individuelles représentent des facteurs prédictifs de la réussite

supérieurs à d'autres, principalement la variable du sexe et la moyenne générale au secondaire. Les filles ont en effet plus de chances de réussir que les garçons et les étudiants ayant une forte moyenne générale au secondaire verront leurs probabilités de réussir plus grandes. Ces études ont aussi démontré que des facteurs d'engagement peuvent avoir une influence dans la prédiction de la réussite éducative. Parmi ceux-ci, le sentiment de bien-être et d'intégration au collège, qui appartient à la dimension affective de l'engagement, est un indicateur possible de réussite qui influe à la fois sur le rendement scolaire, la diplomation et la non-interruption des études. Cette disposition semble au cœur de l'engagement de l'élève, plus spécifiquement sa volonté d'accorder de l'importance à ses études. C'est donc dire que la dimension affective de l'engagement constituerait la dimension que les collèges devraient le plus soutenir. Toutefois, il faut souligner que cette dimension repose sur des perceptions, des valeurs ainsi que des croyances et qu'elle peut être fragile et varier selon les expériences. Un étudiant qui subit des échecs à répétition verra sans doute sa perception du bien-être se modifier. Cela apparaît comme un défi pour les collèges d'être à l'affût de ces transformations.

Par ailleurs, les résultats obtenus indiquent aussi que des facteurs des trois dimensions de l'engagement peuvent avoir un rôle à jouer et exercer une certaine influence dans la réussite, l'importance de cette influence variant selon les facteurs et les dimensions. Ces observations rejoignent les résultats de l'enquête auprès des acteurs des collèges. En effet, selon cette enquête, la dimension sociorelationnelle de l'engagement prend moins d'importance que les dimensions affective et cognitive, mais elle est tout de même présente dans la dynamique de l'engagement.

Bref, les différentes constatations qui ont pu être faites par l'analyse des données des enquêtes menées et des commentaires recueillis amènent le Conseil à considérer l'engagement comme une disposition personnelle d'un étudiant à l'égard de ses études comportant trois dimensions et à constater que c'est en intervenant au regard de ces trois dimensions que les collèges pourraient mieux le soutenir. C'est là que réside un grand défi pour eux.

LES ACTIONS MENÉES PAR LES COLLÈGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS

Les collèges ont, depuis de nombreuses années, déployé des actions pour promouvoir la qualité de la formation et la réussite des étudiants sans utiliser nécessairement le concept d'engagement. Mais les mesures élaborées constituaient de fait des gestes de soutien à l'engagement des étudiants dans leur projet de formation dans la mesure où elles les invitaient à s'impliquer et à participer à la vie de leur collège.

L'examen des plans d'aide à la réussite

Au cours des travaux menés pour l'élaboration de cet avis, le Conseil a examiné de façon particulière les plans d'aide à la réussite, qui font partie des plans stratégiques des collèges depuis 2004, de manière à identifier les mesures que les collèges relient directement à l'engagement, tout en dégagant le sens que ces derniers donnent à l'engagement et en précisant les dimensions de l'engagement qu'ils retiennent.

Dans son analyse, le Conseil constate d'abord que près des deux tiers des collèges font référence de façon explicite au concept d'engagement, auquel ils donnent le sens de persévérance, d'implication et d'efforts consacrés aux études. De plus, ils tiennent compte des différentes dimensions de l'engagement, mais en accordant une priorité d'abord à l'engagement cognitif, particulièrement à l'acquisition de stratégies d'apprentissage efficaces. Ils accordent ensuite de l'importance à la dimension affective de l'engagement en proposant des mesures pour créer un climat d'appartenance et un milieu motivant, et en encourageant l'étudiant à s'investir dans ses études. Enfin, ils misent beaucoup sur la dimension sociorelationnelle, principalement sur les relations entre les étudiants et les enseignants, mais aussi sur l'importance des relations entre les pairs pour créer un milieu stimulant où l'entraide devient une valeur importante dans la poursuite du projet de formation. Pour ce qui est de la conception de la réussite, on constate que celle qui est retenue dans ces plans est la réussite éducative, qui englobe la réussite scolaire et inclut la réussite d'un projet de développement personnel et d'intégration sociale.

Il se dégage de cette analyse que le réseau des collèges reconnaît le rôle des trois dimensions de l'engagement et que les collèges ont dans l'ensemble l'objectif de créer un environnement motivant, offrant une formation de qualité à laquelle collabore l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Des conditions à mettre en place pour améliorer la qualité des mesures d'aide à la réussite

Dès la mise en œuvre de plans d'action dans les établissements et la mise en place de mesures de soutien à l'engagement, les collèges ont pris les moyens nécessaires pour faire en sorte que leurs actions soient les plus efficaces possible et ils se sont concertés pour mettre en commun leurs constats. Le principal constat est que la réussite dépend fortement de la concertation et de la mobilisation de l'ensemble du personnel : il faut que l'objectif soit partagé et qu'il soit ancré dans les croyances et les valeurs de tous, sinon la cohésion peut devenir difficile.

À partir de l'analyse faite par différents organismes comme la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, le Carrefour de la réussite au collégial et la Fédération des cégeps, le Conseil retient deux éléments. Le premier est que les interventions mises en œuvre pour soutenir la réussite, ou l'engagement, sont de plus en plus détaillées et ciblées et qu'elles sont élaborées de façon qu'on puisse mieux en évaluer les impacts, ce qui constitue un aspect positif de ces interventions. Le second est la difficulté des organismes à s'entendre sur une classification des mesures pour cibler les moments d'intervention et les objectifs poursuivis par la mise en place de celles-ci.

LE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS : DES EFFORTS À COORDONNER

Les analyses et les travaux effectués par le Conseil pour l'élaboration de cet avis ont révélé que l'engagement des étudiants dans leur projet de formation se manifeste de différentes façons, qu'il évolue et se transforme selon l'expérience vécue au collège, qu'il semble se stabiliser et se préciser plus l'étudiant avance dans son cheminement, qu'il existe des caractéristiques individuelles associées à des comportements d'engagement particuliers, comme la variable du sexe ou le temps consacré au travail rémunéré, et que faire partie de certaines familles de programmes semble engendrer des différences dans les attitudes et les manifestations d'engagement. De plus, il a été démontré que certaines manifestations d'engagement, comme les efforts consacrés aux études et le sentiment de bien-être et d'intégration au collège, peuvent avoir une incidence plus importante que d'autres sur la réussite éducative. Ces différents constats illustrent en fait les difficultés que peuvent éprouver les collèges pour soutenir efficacement l'engagement des personnes dans leurs études et ainsi favoriser la réussite, puisque l'engagement est multiforme et multidimensionnel et qu'il possède un caractère évolutif. Ces difficultés constituent de fait des défis qu'ont à relever les collèges. Le Conseil en identifie quatre à partir desquels des actions pourraient être envisagées afin de mieux soutenir l'engagement étudiant et ainsi favoriser la réussite éducative.

Des défis à relever

Le premier défi est de **reconnaître les manifestations d'engagement dans le respect des valeurs de chacun**. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs d'un établissement doivent s'entendre sur une définition commune de l'engagement et adopter le point de vue le plus objectif possible sur les comportements d'engagement. En effet, il peut être difficile de soutenir l'engagement étudiant quand les perceptions qu'en ont les différents

acteurs dans les collèges ne reposent pas sur une même base et, surtout, quand on ne tient pas compte de l'avis des premiers concernés, les étudiants. Lorsque les enseignants perçoivent les étudiants comme peu engagés et que ces derniers, au contraire, accordent une grande importance à leurs études, il existe un problème de communication entre ces deux groupes qui peut influencer la qualité et l'efficacité des mesures utilisées pour soutenir l'engagement des étudiants. La solution à préconiser pour éviter d'éventuelles fausses perceptions ou d'inopportunes interventions réside sans doute dans la connaissance la plus objective possible des étudiants, de leurs valeurs et de leurs conduites. La connaissance n'est pas tout cependant : elle doit impliquer la diffusion de l'information et, s'il y a lieu, l'explication de traits particuliers des étudiants pour bien renseigner tous les acteurs et faire en sorte que les actions posées s'appuient sur des bases objectives et qu'elles soient porteuses de réussite.

Le deuxième défi est de **tenir compte des différences entre les étudiants en fonction de leurs caractéristiques et de leur cheminement**. En effet, il a été possible de constater que les garçons et les filles n'adoptent pas les mêmes conduites d'engagement, n'ont pas les mêmes attitudes et valeurs. Les étudiants du secteur technique sont différents des étudiants du secteur préuniversitaire ou de ceux inscrits à une session d'accueil et d'intégration. Les étudiants qui ont subi des échecs ont des dispositions affectives qui n'encourageront pas leur engagement dans l'effort. Les étudiants qui s'engagent et qui réussissent sont aussi différents de ceux qui, tout en réussissant, ne trouvent pas leurs études motivantes et ne s'y engagent pas. Toutes ces différences doivent être prises en compte pour, d'une part, élaborer des mesures qui répondent à des besoins variés et, d'autre part, faire en sorte qu'elles soient les plus efficaces possible. Le défi auquel ont à faire face les collèges est de tenir compte d'une diversité d'individus avec des mesures qui s'adressent à un ensemble.

De plus, ce qui complexifie ce défi concernant la diversité des individus, c'est qu'on a beau identifier des différences entre les étudiants pour élaborer des mesures efficaces et rejoindre le plus de personnes possible, les étudiants évoluent au cours de leur passage au collège et n'ont pas les mêmes besoins selon l'étape où ils sont rendus. Les mesures doivent alors en tenir compte. On a vu que l'étudiant de première année aura besoin d'un encadrement cognitif peut-être plus important que celui de deuxième année, qui a appris son métier d'étudiant et qui a acquis des méthodes de travail efficaces qui l'aident à faire des apprentissages de qualité. L'étudiant de deuxième année qui change de programme aura besoin, lui, d'un autre type d'aide ou d'encadrement pour l'aider à cheminer dans son projet de formation. L'étudiant en fin de parcours, dont la motivation pour les études

est en baisse, nécessitera d'autres types d'interventions pour ne pas décrocher. La diversification des mesures s'avère donc aussi nécessaire pour tenir compte de l'évolution des étudiants.

Le troisième défi consiste à **développer des stratégies pédagogiques variées et à établir des relations pédagogiques porteuses d'engagement**. Ce défi s'adresse principalement aux enseignants, qui sont le moteur de la relation pédagogique. Mais ils ne sont pas seuls : les étudiants ont leur part de responsabilité et l'établissement aussi, par le soutien qu'il donne aux enseignants et aux étudiants. La classe, parce qu'il est possible d'y rejoindre tous les étudiants, devrait être le lieu privilégié pour la mise en œuvre d'interventions visant à soutenir les trois dimensions de l'engagement. La collaboration de tous les acteurs est nécessaire pour faire en sorte que leur projet de formation commun se réalise.

Enfin, le quatrième défi est d'**offrir un milieu de vie signifiant pour les étudiants**. Certains étudiants ont particulièrement besoin d'un milieu qui les stimule, qui leur permet de réaliser leurs attentes, d'explorer différents univers parce qu'ils n'ont pas encore arrêté leur choix vocationnel ou tout simplement parce qu'ils sont curieux de faire des découvertes, d'exercer leur créativité et de s'impliquer dans la vie du collège ou de leur communauté. Les collèves doivent tenir compte de ces désirs, car ils sont pour certains individus la source de leur motivation à poursuivre leurs études. Ainsi, ils y trouvent un sens. Mais le défi pour les collèves en ce domaine est double : réussir à attirer les étudiants et les inciter à participer aux activités qu'ils offrent, compte tenu du temps qu'ils accordent à d'autres activités à l'extérieur du collège, et accepter que la participation aux activités scolaires puisse fluctuer à cause justement de ces activités faites à l'extérieur, qui représentent aussi pour eux une possibilité de se réaliser et de parfaire leur formation globale.

Des axes de développement

Pour relever ces défis, le Conseil identifie quatre axes de développement permettant de générer et d'élaborer des actions et des interventions afin de soutenir l'engagement des étudiants et de favoriser leur réussite. Le premier axe est celui de la connaissance des jeunes, de leurs valeurs et attitudes par rapport à leurs études. Le deuxième est celui de la diversification des mesures pour tenir compte de la diversité des individus et de leur évolution au cours de leur passage au collège. Le troisième est celui des relations pédagogiques établies en classe comme lieu privilégié d'intervention et de soutien à l'engagement. Enfin, le quatrième est celui des services aux étudiants comme facteur d'intégration et de participation à la vie du collège.

Toutefois, avant de présenter ces quatre axes, un constat central s'impose aux yeux du Conseil : il existe des dissonances ou des contradictions concernant la perception de l'engagement entre les intervenants des collèges et les étudiants, de même que chez les étudiants eux-mêmes. En effet, les intervenants des collèges considèrent les étudiants comme peu engagés, principalement sur le plan cognitif, tandis que les étudiants, au contraire, se disent engagés sur ce plan. Par ailleurs, les groupes de discussion ont révélé que les étudiants opposent la dimension cognitive, l'engagement dans les études, à la dimension sociorelationnelle, la participation à la vie parascolaire du collège. Ils participent peu à la vie de l'établissement parce qu'ils disent devoir se consacrer à leurs études. Le Conseil estime nécessaire de travailler à atténuer ces dissonances.

Premier axe : la connaissance des jeunes

Le premier axe, celui de la connaissance des jeunes, se situe directement dans la lignée de la prise en compte de l'existence de ces dissonances. En effet, parvenir à une connaissance objective des jeunes qui permettrait de mieux comprendre qui ils sont, ce qu'ils désirent et quels sont leurs principaux champs d'intérêt constitue une voie d'intervention à emprunter pour mieux soutenir l'engagement des étudiants.

Depuis plusieurs années, particulièrement dans le sillage des plans d'aide à la réussite, les collèges ont développé différents outils pour mieux connaître les étudiants à différents moments de leur cheminement au collégial. Ces outils permettent de recueillir à la fois des données quantitatives sur le rendement scolaire des jeunes et des données qualitatives sur certains de leurs comportements par rapport aux études.

Dans le contexte du soutien à l'engagement des étudiants dans leur projet de formation, le Conseil pense que deux actions pourraient être mises en œuvre dans l'axe de la connaissance des jeunes. La première action serait de rendre systématique la collecte, à différents moments de leur parcours au collégial, de renseignements sur les comportements et attitudes des étudiants, pour bien déterminer qui ils sont et quelles sont leurs conduites d'engagement et ainsi mieux les soutenir. La deuxième action serait de diffuser ces renseignements parmi l'ensemble des acteurs des collèges, car il apparaît que certaines de leurs perceptions auraient avantage à être révisées par une meilleure connaissance des étudiants. Par ailleurs, cette diffusion de l'information recueillie sur les conduites et attitudes d'engagement devrait également s'adresser aux étudiants eux-mêmes pour qu'ils puissent connaître et reconnaître des conduites et des attitudes susceptibles de les aider dans leur cheminement.

Deuxième axe : la diversification des mesures

Le deuxième axe, celui de la diversification des mesures, prend appui sur l'axe de la connaissance des jeunes. Il le complète par l'élaboration de mesures variées qui tiennent compte de la diversité des individus et de leur évolution.

Pour tenir compte des particularités de leurs populations, le Conseil pense que les collèges devraient d'abord favoriser et soutenir l'innovation pédagogique chez leur personnel afin d'élaborer des mesures diversifiées. D'une part, il considère que les collèges devraient favoriser l'émergence de nouvelles initiatives en soutenant des projets novateurs visant à répondre à des besoins particuliers, comme l'aide à la réussite des garçons ou encore l'intégration des allophones ou des autochtones au collégial. D'autre part, il croit que les collèges doivent faire en sorte que les résultats de ces innovations soient mieux diffusés à la fois à l'interne et dans l'ensemble du réseau collégial, afin que les acteurs du milieu puissent se les approprier et en partager les retombées.

Par l'entremise du Carrefour de la réussite au collégial et d'autres organismes, les collèges ont mis en commun différents outils et ressources pour partager leur expertise et faire connaître les mesures qui leur semblent appropriées pour soutenir leurs étudiants. Le Conseil estime important que ces lieux de concertation continuent d'exister afin de favoriser la mise en commun de ce qui a été développé et expérimenté au regard du soutien à l'engagement des étudiants. Les collèges devraient être encouragés à le faire et recevoir le soutien financier adéquat pour la diffusion des résultats de la mise en œuvre des nouvelles mesures.

Le Conseil considère également qu'il faudrait introduire la souplesse nécessaire dans l'organisation scolaire pour tenir compte de l'étape du cheminement de l'étudiant et de ses besoins individuels et ainsi mieux le soutenir. Cette réflexion sur les obstacles systémiques devrait favoriser des passerelles plus souples quand un étudiant change de programme ou vit des situations difficiles qui viennent entraver le parcours normal ou attendu. Dans le même ordre d'idées, le Conseil encourage les collèges à continuer d'offrir des parcours diversifiés, comme la formule d'alternance travail-études ou les passerelles entre le diplôme d'études professionnelles (DEP) et le diplôme d'études collégiales (DEC) ou entre le DEC et le baccalauréat, et ce, pour mieux répondre aux besoins de certains étudiants pour qui voir les liens entre les programmes d'études et le milieu de travail constitue une stratégie efficace de soutien à leur engagement.

Par ailleurs, compte tenu du contexte névralgique de la première session au collégial et de la fragilité de l'engagement de l'étudiant à ce moment de son parcours, le Conseil pense que, par différents moyens, notamment par l'entremise des tables régionales interordres, il est nécessaire d'améliorer la concertation entre les collèges et les commissions scolaires. Cela permettrait, d'une part, de bien faire connaître les exigences du collégial en matière de temps nécessaire à consacrer aux études et, d'autre part, de concevoir des lieux d'échange entre les professionnels et les enseignants des deux ordres d'enseignement pour mieux comprendre dans quelle continuité s'inscrit la contribution de chacun et mieux outiller les jeunes qui poursuivront leur cheminement scolaire au collégial.

Troisième axe : les relations pédagogiques

Le troisième axe, celui des relations pédagogiques, concerne l'interrelation des différents facteurs en jeu dans l'engagement ainsi que le rôle des acteurs et des services des collèges dans le soutien aux différentes dimensions de l'engagement. Le Conseil pense qu'il faut aborder l'axe des relations pédagogiques en faisant ressortir la manière dont il est possible, en classe, de soutenir les trois dimensions de l'engagement en ayant recours à des stratégies pédagogiques qui tiennent compte de la dynamique de l'engagement et des éléments essentiels en œuvre dans toute relation pédagogique : les liens qui s'établissent entre l'étudiant, l'enseignant, le savoir et le milieu.

Le Conseil croit que certaines approches pédagogiques, comme le tutorat, le mentorat, l'apprentissage par problèmes ou par projets et l'enseignement coopératif, pourraient favoriser l'engagement parce qu'elles mettent en jeu l'interrelation de ses trois dimensions. Le tutorat, par exemple, met l'étudiant en relation avec un ou des pairs (dimension sociorelationnelle) en fonction de savoirs particuliers à acquérir ou de problèmes à résoudre (dimension cognitive), un contexte qui le place dans une relation de confiance, augmente son sentiment d'être écouté et améliore, par conséquent, sa motivation (dimension affective).

Le rôle de l'enseignant dans la relation didactique est majeur, puisque c'est lui qui fait la médiation entre les savoirs et l'étudiant. Il transforme et organise les savoirs pour faciliter l'apprentissage de l'étudiant. Dans cette dynamique des relations pédagogiques, il faut de plus retenir que l'apprentissage existe dans un milieu ou un contexte : la classe représente le lieu social où l'enseignant est à la fois en relation avec un étudiant et avec des étudiants qui interagissent aussi entre eux. L'enseignant s'adresse à un groupe et peut utiliser ce groupe pour favoriser et appuyer les apprentissages. Toutefois, l'enseignant doit tenir compte de l'hétérogénéité du groupe et, comme dans l'axe qui précède, soit la

diversification des mesures, avoir recours, lui aussi, à une panoplie d'approches et de moyens pour mettre les individus en relation entre eux et avec les savoirs.

Des formules pédagogiques qui proposent des formes actives de relations entre les individus et les savoirs sont parmi les moyens à privilégier parce qu'elles favorisent des apprentissages en profondeur. La classe constitue effectivement un lieu privilégié de soutien à l'engagement, mais elle n'est pas le lieu unique : la classe existe dans un contexte, le programme, qui est l'organisation logique et complémentaire des compétences à acquérir dans un domaine donné. La cohérence et la progression logique des activités d'apprentissage constituent aussi, aux yeux du Conseil, des facteurs de soutien à l'engagement des étudiants, à la persévérance dans le cheminement au collégial. Les collèges ont, depuis plusieurs années, consacré beaucoup d'énergie à l'approche programme et ils doivent continuer à le faire, à s'assurer de la cohérence des programmes qu'ils offrent, à les ajuster, s'il y a lieu, pour tenir compte du cheminement de leurs étudiants. Les collèges doivent favoriser le sentiment d'appartenance au programme et à l'établissement et miser également sur l'apport des pairs dans la vie du programme, en encourageant des formules comme le tutorat par les pairs ou des approches de résolution de problème en équipes de travail, ces formules sollicitant à la fois les dimensions affective, cognitive et sociorelationnelle de l'engagement.

Par ailleurs, dans la continuité du rapport annuel 2004-2005 *Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite* (CSE, 2006), le Conseil pense que les résultats de recherche en éducation sur les mécanismes d'acquisition, de développement ou d'enrichissement des connaissances et sur l'évaluation de méthodes pédagogiques actives doivent être davantage connus, débattus et adaptés par les enseignants dans la mise en œuvre des programmes ainsi que dans la préparation et la prestation des cours. L'enseignant doit savoir que certaines approches sont utiles et peuvent être profitables pour certains individus, dans certains contextes, et y avoir recours. Le Conseil croit que les collèges devraient utiliser davantage les résultats des recherches pédagogiques. Ces recherches pourraient être mieux exploitées et, pour ce faire, la formation professionnelle et continue des enseignants constitue la voie à emprunter.

Quatrième axe : les services aux étudiants

Le quatrième axe, celui des services aux étudiants, a trait, d'une part, aux stratégies les plus efficaces pour rejoindre les étudiants et, d'autre part, aux mesures qui contribuent et participent à la formation globale des étudiants, et ce, tout en tenant compte de leurs valeurs, de leurs goûts, de leurs aspirations ainsi que de leur occupation du temps.

Les services aux étudiants d'un collège répondent à la fois à des besoins individuels (orientation et aide psychologique) et collectifs (équipes sportives, troupes de théâtre, etc.). L'existence de services pour ces deux types de besoins est nécessaire et le principal défi auquel ont à faire face les collèges est, selon les étudiants, de faire connaître les services et les activités qu'ils offrent et d'inciter les étudiants à les utiliser ou à y participer. Selon ces derniers, ils auraient recours à plus de services et participeraient à plus d'activités s'ils étaient au courant de leur existence.

Bien que la participation des étudiants aux activités parascolaires diminue parce que celles-ci sont concurrencées par des activités effectuées hors des murs du collège, le Conseil croit que les collèges doivent quand même continuer d'offrir la plus grande gamme possible d'activités aux étudiants parce que, pour certains, elles constituent un facteur motivant d'appartenance et de réalisation de soi.

En effet, on a pu observer que les relations avec les pairs et l'environnement sont importantes aux yeux des étudiants. Les relations établies avec les pairs et les enseignants contribuent à leur intégration intellectuelle et sociale à la vie du collège. Toutefois, compte tenu du fait que les étudiants participent peu aux activités parascolaires à cause de leur emploi du temps, il se pourrait alors que des activités connexes, en rapport avec les études et leur programme, permettent de mieux soutenir leur engagement. Ces activités, qu'on pourrait qualifier de périscolaires parce qu'elles se situent au pourtour du contenu du programme sans être reliées à la matière à apprendre, auraient l'avantage de concilier les aspects scolaire et parascolaire. Des activités telles que des visites de lieux de travail ou de musées pour les étudiants des programmes d'arts permettraient de marier, comme les stratégies pédagogiques efficaces en classe, les trois dimensions de l'engagement et de favoriser l'intégration sociale au collège.

Selon le Conseil, miser sur une offre de services tablant principalement sur ce type d'activités qui sont en relation avec la formation pourrait s'avérer une stratégie intéressante. D'une part, elle rejoindrait un plus grand nombre d'étudiants et, d'autre part, elle permettrait le soutien de toutes les dimensions de l'engagement.

Par ailleurs, un autre défi que les collèges doivent relever est d'offrir une grande gamme d'activités tout en s'assurant de répondre le mieux possible à la demande des étudiants. Ces derniers n'ont pas besoin de tous les services, mais l'offre doit être tout de même assez variée pour répondre au plus grand nombre possible de besoins.

Enfin, les travaux du Conseil ont mis en évidence l'importance du soutien familial dans le choix du programme et la persévérance dans les études. Les collèges devraient donc tenter de tisser des liens avec les familles pour faire en sorte d'aider les jeunes dans leur choix de programme. Les collèges auraient avantage à utiliser le réseau familial et social des étudiants comme relais de l'information sur les programmes et sur les activités et services qu'ils offrent. En effet, le réseau familial constitue encore, pour la grande majorité des étudiants du collégial, le premier lieu d'appartenance et de soutien. Il est aussi, comme le réseau social des pairs, un lieu important d'influence pour les conduites et attitudes d'engagement des étudiants dans leur projet de formation.

Les recommandations

En fonction des quatre axes de développement décrits précédemment, le Conseil formule, à l'intention de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des acteurs des collèges, une série de recommandations visant à mieux soutenir l'engagement des étudiants dans leur projet de formation et, par le fait même, leur réussite.

La connaissance des jeunes

RECOMMANDATION 1

Pour cet axe de développement, le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

- de soutenir, en collaboration avec les partenaires du réseau des collèges, l'élaboration d'un outil d'enquête sur les comportements d'engagement permettant de dresser un portrait continu de l'engagement des étudiants en fonction de leurs comportements à cet égard et de certaines caractéristiques, comme le programme d'études, le sexe ou l'étape du cheminement au collégial;
- de s'assurer que cette information sur les comportements d'engagement soit diffusée parmi l'ensemble des acteurs du réseau collégial, dans la communauté et dans le réseau familial des étudiants pour permettre une lecture commune de l'engagement et soutenir le développement de mesures de soutien adéquates et efficaces;
- d'inviter les collèges à transmettre les résultats de l'enquête aux étudiants pour qu'ils prennent connaissance de leur profil d'engagement et des services que le collège peut offrir pour les soutenir.

Ainsi, les acteurs du réseau auraient à leur disposition un outil leur permettant d'avoir une connaissance objective des jeunes et pourraient diffuser cette information auprès de l'ensemble des acteurs des collèges, qui disposeraient alors de renseignements pertinents pour orienter leurs actions et ajuster leurs services, dans le cas des établissements, ou leurs comportements, pour ce qui est des étudiants.

La diversification des mesures

Pour cet axe de développement, le Conseil fait quatre recommandations, dont deux s'adressent à la ministre ainsi qu'aux collèges et deux autres, aux collèges et aux commissions scolaires.

RECOMMANDATION 2

Le Conseil recommande d'abord à la ministre et aux collèges :

- de favoriser l'innovation pédagogique chez le personnel du collégial pour répondre adéquatement et rapidement aux besoins émergents des différentes populations des collèges;
- de soutenir l'existence de lieux de concertation pour favoriser l'échange d'information entre les collèges et à l'interne.

De cette manière, le milieu se donnerait des moyens de répondre rapidement aux besoins diversifiés de ses populations tout en faisant connaître les différentes mesures pertinentes qui existent dans le réseau collégial.

RECOMMANDATION 3

Le Conseil recommande aussi à la ministre et aux collèges :

- de veiller à repérer les obstacles systémiques et institutionnels à la mise en place de mesures de soutien à l'engagement appropriées aux différentes populations que reçoivent les collèges pour, le cas échéant, apporter les corrections qui s'imposent et introduire dans le système la souplesse nécessaire afin de répondre aux besoins variés des étudiants.

Ainsi, il deviendrait possible de procéder rapidement aux ajustements nécessaires pour tenir compte de l'ensemble possible de cheminements scolaires non prévisibles.

RECOMMANDATION 4

Considérant la nécessité de mieux soutenir la transition entre le secondaire et le collégial, le Conseil recommande, d'une part, aux collèges et aux commissions scolaires :

- de susciter des rencontres entre les professionnels et les enseignants des deux ordres d'enseignement pour que l'on tienne compte, au collégial, des caractéristiques des étudiants ayant cheminé dans le contexte du renouveau pédagogique et que l'on fasse connaître, au secondaire, les comportements que les étudiants devront adopter au collégial, notamment sur le plan de l'organisation et des méthodes de travail.

Cette mesure favoriserait la concertation entre les intervenants de première ligne des deux ordres d'enseignement, ce qui permettrait de mieux comprendre dans quelle continuité s'inscrit la contribution de chacun en ce qui concerne la préparation et l'accueil des finissants du secondaire.

RECOMMANDATION 5

D'autre part, le Conseil recommande aux collèges et aux commissions scolaires :

- de diffuser, en concertation, auprès des jeunes qui s'inscrivent au collégial toute l'information pertinente sur les comportements d'engagement à privilégier pour réussir ses études collégiales, afin qu'ils adoptent, dès le départ, les attitudes et les comportements qui répondent aux exigences de cet ordre d'enseignement.

Cette action s'inscrit dans le contexte des actions pertinentes à poser dès la première session au collégial, étant donné qu'une rentrée réussie contribue à la persévérance scolaire et à la réussite des études.

Les relations pédagogiques

Pour cet axe de développement, le Conseil émet aussi quatre recommandations.

RECOMMANDATION 6

Le Conseil recommande d'abord aux enseignants et aux collèges :

- de recourir à des formules et à des stratégies pédagogiques variées soutenant la dynamique des trois dimensions de l'engagement pour susciter la participation active des étudiants à leur apprentissage et encourager un apprentissage en profondeur;

- de voir à fournir aux étudiants une information claire sur la disponibilité des enseignants en dehors des heures de cours pour faciliter et favoriser l'accès des étudiants à ceux-ci.

Ainsi, on s'assurerait d'un contexte où l'enseignant pourrait jouer le rôle majeur qui lui est dévolu dans l'acquisition du savoir et dans le développement et le soutien de l'engagement.

RECOMMANDATION 7

De plus, le Conseil recommande aux collèves :

- de favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants et leur implication dans la vie du collège en développant des activités de soutien à l'engagement propres à chaque programme d'études ou à des regroupements de programmes ayant des traits communs;
- de favoriser l'entraide et les relations entre les pairs en prévoyant, notamment, des locaux ou des espaces particuliers à des programmes ou à des regroupements de programmes.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans le cadre des actions favorisant l'approche programme, confirmeraient également l'importance de l'intégration sociale et intellectuelle de l'étudiant à son établissement comme facteur de soutien à son engagement.

RECOMMANDATION 8

Le Conseil recommande aux collèves et aux enseignants :

- de mettre sur pied conjointement, dans leur milieu, des formules de formation pédagogique innovantes (forums, échanges, débats midi, journées pédagogiques) pour favoriser l'utilisation de stratégies pédagogiques variées.

Toujours dans l'idée de la nécessité d'un perfectionnement professionnel continu, le Conseil recommande également à la ministre de :

- faciliter la formation pédagogique continue des enseignants par un soutien financier adéquat pour répondre aux besoins en émergence et par un accès à des ressources pédagogiques variées.

RECOMMANDATION 9

Enfin, considérant le renouvellement du personnel enseignant qui aura lieu dans les prochaines années et la nécessité d'un encadrement de qualité pour soutenir l'insertion des nouveaux enseignants dans la profession, le Conseil recommande à la ministre et aux collègues :

- de mettre en place un cadre d'accompagnement des enseignants en insertion professionnelle pour, notamment, les sensibiliser aux enjeux de la diversification des approches pédagogiques comme soutien à l'engagement des étudiants.

Ces dernières recommandations devraient permettre au milieu de se doter de politiques et de moyens pour favoriser le développement professionnel et continu des enseignants, lequel constitue une action clé permettant de tenir compte de l'émergence de nouveaux besoins chez les étudiants ou de nouvelles réalités.

Les services aux étudiants

Pour cet axe de développement, le Conseil formule trois recommandations qui s'adressent aux collègues.

RECOMMANDATION 10

Le Conseil recommande d'abord aux collègues :

- de développer des activités dites périscolaires, à la périphérie du programme d'études, pour favoriser la participation des étudiants à la vie du collège et ainsi soutenir leur intégration.

De cette manière, les collègues s'assureraient de rejoindre le plus grand nombre possible d'étudiants, compte tenu de la difficulté pour certains d'entre eux à participer à des activités extérieures à leur programme d'études.

RECOMMANDATION 11

Le Conseil recommande également aux collègues :

- de maintenir une offre de services et d'activités diversifiée, en fonction des caractéristiques des étudiants et du milieu;
- de rendre accessibles au plus grand nombre possible d'étudiants les mesures mises en place pour répondre adéquatement à leurs besoins;
- de diffuser largement l'information sur les services offerts.

Les étudiants ont indiqué l'importance pour eux de pouvoir participer à des activités significatives et s'intégrer ainsi à la vie de leur établissement.

RECOMMANDATION 12

Enfin, le Conseil recommande aux collègues :

- de recourir au réseau familial pour transmettre l'information sur les programmes, les services et les activités qu'ils offrent afin d'augmenter la probabilité que cette information rejoigne les étudiants;
- d'interpeller le réseau familial afin de l'inviter à soutenir l'étudiant dans la réalisation de son projet de formation.

Ainsi, comme plusieurs recherches l'ont démontré, les collègues pourraient tenir compte de l'importance du rôle du réseau familial comme soutien à l'engagement et aux études.

CONCLUSION

La question de l'engagement a été soulevée plusieurs fois au cours des dernières années pour tenter d'expliquer l'attitude des étudiants à l'égard de leurs études. Les travaux que le Conseil a menés ainsi que les consultations qui ont été faites auprès d'acteurs du milieu ont permis de mettre en lumière certains éléments clés relatifs à l'engagement et de dégager certains constats.

Un premier élément qui ressort des travaux est la difficulté à bien cerner ce qu'est l'engagement, car la notion d'engagement est polysémique et ses manifestations, multiformes. Le deuxième élément est que cette polysémie et ces manifestations variées sont en fait complémentaires. L'engagement est l'interrelation de l'importance qu'un individu accorde aux études et à la vie au collège avec l'effort qu'il consent pour l'acquisition du savoir et avec les liens qu'il établit et entretient avec son environnement. L'engagement est en fait une action multidimensionnelle.

L'enquête menée auprès des acteurs des collèges a permis de faire un certain nombre de constats. D'abord, il apparaît que les étudiants accordent une grande importance à leurs études et à la vie dans leur collège, contrairement à certaines perceptions. De plus, la majorité d'entre eux adoptent des conduites scolaires et consacrent des efforts soutenus à leurs études. On observe aussi qu'il est important pour eux d'établir des relations avec leurs pairs et avec leurs enseignants ainsi que de participer aux activités du collège, mais leur emploi du temps chargé ne leur permet pas toujours de participer comme ils le désireraient aux activités parascolaires.

Un autre constat est qu'il existe des liens entre certaines manifestations d'engagement et la réussite éducative. C'est ainsi que le sentiment de bien-être et d'intégration à la vie du collège, les efforts consacrés aux études, la précision du choix de programme, l'influence du soutien familial et l'importance des relations avec les pairs sont autant de facteurs sur lesquels il apparaît pertinent d'agir. Par ailleurs, il se dégage des résultats des travaux effectués que les collèges auraient avantage à tenir compte également de certaines caractéristiques individuelles pour bien identifier les personnes qui auraient besoin de plus d'encadrement que d'autres, notamment les étudiants qui ont une faible moyenne générale au secondaire, ceux qui ont des problèmes financiers et ceux qui accordent beaucoup de temps au travail rémunéré. En outre, d'autres caractéristiques comme le secteur d'enseignement ou l'étape du cheminement au collégial doivent être considérées dans l'élaboration de mesures de soutien.

Les trois dimensions de l'engagement (affective, cognitive et sociorelationnelle) étant complémentaires, elles contribuent toutes à la réussite éducative. En conséquence, il est important pour les collègues d'intervenir au regard de chacune d'elles. Pour ce faire, les collègues doivent relever quatre défis : adopter un point de vue objectif sur les manifestations d'engagement des étudiants; tenir compte, dans l'offre de mesures d'aide, des différences entre les étudiants en fonction de leurs caractéristiques et de leur cheminement scolaire; développer des stratégies pédagogiques variées en classe qui tiennent compte de la diversité des individus et, finalement, offrir un milieu de vie signifiant pour les étudiants.

Par cet avis, le Conseil invite tous les acteurs concernés à considérer le soutien à l'engagement comme un élément clé dans le soutien à la réussite. Il rappelle que l'engagement est multiforme et qu'il se transforme au cours du cheminement au collégial en fonction de différents événements. Il nécessite une connaissance objective des jeunes, de leurs valeurs et de leurs attitudes, la mise en place de mesures variées et la concertation des acteurs des collèges. Le Conseil souhaite que cet avis alimente la réflexion de tous les milieux afin de mieux soutenir l'engagement des étudiants et ainsi favoriser la réussite éducative.

RÉFÉRENCES

Conseil supérieur de l'éducation (1995). *Des conditions de réussite au collégial : réflexion à partir de points de vue étudiants*. Sainte-Foy : Le Conseil, 118 p.

Conseil supérieur de l'éducation (2000). *Réussir un projet d'études universitaires : des conditions à réunir*. Sainte-Foy : Le Conseil, 126 p.

Conseil supérieur de l'éducation (2002). *Au collégial : l'orientation au cœur de la réussite*. Sainte-Foy : Le Conseil, 124 p.

Conseil supérieur de l'éducation (2006). *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005. Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite*. Sainte-Foy : Le Conseil, 109 p.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHAPITRE 1

L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS DANS LEUR PROJET DE FORMATION : UNE RÉALITÉ À MULTIPLES VISAGES

- 1.1 L'engagement : un concept à circonscrire
- 1.2 Des outils pour connaître les comportements des étudiants et leurs effets sur la réussite éducative
- 1.3 L'engagement : le résultat d'une dynamique et d'une responsabilité partagée

CHAPITRE 2

L'ENGAGEMENT ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : DES INDICATEURS À RECONNAÎTRE ET DES LIENS À ÉTABLIR

- 2.1 L'engagement et la persévérance scolaire
 - 2.1.1 Une manifestation comportementale
 - 2.1.2 Un attachement aux études
 - 2.1.3 Une intégration à la vie de l'établissement
 - 2.1.4 Des représentations de la réussite qui influencent le comportement
 - 2.1.5 Des valeurs à reconnaître
- 2.2 L'engagement et la qualité des apprentissages
 - 2.2.1 L'engagement tributaire des buts d'apprentissage
 - 2.2.2 L'engagement cognitif et le recours à des stratégies d'apprentissage
- 2.3 L'engagement : une dynamique multidimensionnelle
- 2.4 La réussite éducative au collégial
 - 2.4.1 La définition de la réussite dans les productions du Conseil
 - 2.4.2 Des indicateurs de la réussite éducative
- 2.5 Synthèse générale relative à l'engagement et à la réussite éducative

CHAPITRE 3

DES MANIFESTATIONS D'ENGAGEMENT : ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS DES COLLÈGES

- 3.1 La population consultée et les instruments de collecte de données
 - 3.1.1 L'échantillon de l'enquête auprès des étudiants
 - 3.1.2 Le questionnaire d'enquête
 - 3.1.3 Les groupes de discussion
- 3.2 Les résultats de l'enquête auprès des acteurs des collèges
 - 3.2.1 Le plan d'analyse des données

- 3.2.2 Les résultats de l'enquête téléphonique et des groupes de discussion
 - 3.2.2.1 La dimension affective de l'engagement
 - 3.2.2.2 La dimension cognitive de l'engagement
 - 3.2.2.3 La dimension sociorelationnelle de l'engagement
- 3.2.3 La perception de l'engagement des étudiants
 - 3.2.3.1 Le point de vue des différents acteurs
 - 3.2.3.2 Des indicateurs révélateurs d'engagement
- 3.3 Les liens entre des comportements d'engagement et la réussite éducative
 - 3.3.1 Le rendement scolaire
 - 3.3.2 L'obtention du diplôme d'études collégiales
 - 3.3.3 La non-interruption des études
- 3.4 Des caractéristiques individuelles et des manifestations d'engagement à considérer

CHAPITRE 4

LES ACTIONS MENÉES PAR LES COLLÈGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS

- 4.1 L'organisation générale des collèges et le soutien à l'engagement
- 4.2 L'évaluation de l'efficacité des mesures mises en place dans les plans d'aide à la réussite
- 4.3 L'examen des plans d'aide à la réussite 2004-2009 des collèges en fonction du soutien à l'engagement
- 4.4 Des conditions à mettre en place pour améliorer la qualité des mesures d'aide
- 4.5 Un classement des mesures d'aide en fonction du soutien à l'engagement

CHAPITRE 5

LE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS : DES EFFORTS À COORDONNER

- 5.1 Des défis à relever
- 5.2 Des axes de développement
 - 5.2.1 Premier axe : la connaissance des jeunes
 - 5.2.2 Deuxième axe : la diversification des mesures
 - 5.2.3 Troisième axe : les relations pédagogiques
 - 5.2.4 Quatrième axe : les services aux étudiants
- 5.3 Les recommandations
 - 5.3.1 La connaissance des jeunes
 - 5.3.2 La diversification des mesures
 - 5.3.3 Les relations pédagogiques
 - 5.3.4 Les services aux étudiants

CONCLUSION

- Annexe 1 Population et échantillon
- Annexe 2 Questionnaire destiné aux étudiantes et étudiants du collégial
- Annexe 3 Description du questionnaire de l'entrevue téléphonique
- Annexe 4 Description du cadre conceptuel et répartition des questions en fonction de ce cadre
- Annexe 5 Facteurs de l'engagement
- Annexe 6 Variables utilisées pour les analyses de régression
- Annexe 7 Tableaux des analyses de régression
- Annexe 8 Tableaux croisés

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 Tableau synthèse sur le concept d'engagement
- Tableau 2 Le plan d'analyse des données
- Tableau 3 Le classement des manifestations et des perceptions d'engagement pour la dimension affective
- Tableau 4 Le classement des attentes par rapport à la poursuite des études collégiales
- Tableau 5 Le degré de satisfaction à l'égard des liens entretenus par les étudiants avec leurs pairs et avec les enseignants
- Tableau 6 Le classement des manifestations d'engagement pour la dimension cognitive
- Tableau 7 La moyenne d'heures consacrées aux études et le pourcentage d'étudiants s'estimant satisfaits du temps consenti

- Tableau 8 Le classement des motifs ayant déterminé le choix du programme d'études et le degré d'influence de ceux-ci
- Tableau 9 Le classement des manifestations et des perceptions d'engagement pour la dimension sociorelationnelle
- Tableau 10 Les motifs des rencontres entre étudiants
- Tableau 11 Les motifs des rencontres avec les enseignants
- Tableau 12 Les indicateurs d'engagement en relation avec la perception d'un engagement fort dans son projet de formation
- Tableau 13 Les caractéristiques individuelles et les indicateurs d'engagement prédictifs du rendement scolaire
- Tableau 14 Les caractéristiques individuelles et les indicateurs d'engagement prédictifs de la diplomation
- Tableau 15 Les caractéristiques individuelles et les indicateurs d'engagement prédictifs de la non-interruption des études
- Tableau 16 Tableau synthèse des facteurs liés à la réussite éducative du point de vue du rendement scolaire, de la diplomation et du cheminement scolaire
- Tableau 17 Une matrice de mesures de soutien à l'engagement

Le texte complet de l'avis

Au collégial – L'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège

de même que ses abrégés anglais et français

sont accessibles sur le site Internet du Conseil supérieur de l'éducation :
www.cse.gouv.qc.ca

ou, sur demande, au Conseil supérieur de l'éducation :

par téléphone : 418 643-3851 (boîte vocale);

par télécopieur : 418 644-2530;

par courrier électronique : **panorama@cse.gouv.qc.ca**

par la poste : 1175, avenue Lavigerie, bureau 180
Québec (Québec) G1V 5B2

Édité par le Conseil supérieur de l'éducation
1175, avenue Lavigerie, bureau 180
Québec (Québec) G1V 5B2
Tél. : 418 643-3850
www.cse.gouv.qc.ca

